



1. Qu'est ce que « Recours CE » ? .....	2
1.1. Définition .....	2
1.2. Quel est l'état de la base de données ? .....	2
2. Comment rechercher ? .....	2
3. Description des rubriques.....	5
4. Comment naviguer ? .....	6
5. Quelles sont les fonctionnalités accessibles dans « Recours CE » ? .....	8

## **1. Qu'est ce que « Recours CE » ?**

### **1.1. Définition**

Cette base de données contient les données signalétiques concernant :

- a) les recours en suspension et en annulation introduits sur base de l'article 14 des lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973, à l'encontre des actes à portée générale enregistrés dans la base de données « Chrono » ;
- b) les arrêts prononcés sur les recours précités.

### **1.2. Quel est l'état de la base de données ?**

**Période couverte :**  
1987 à aujourd'hui.

**Exhaustivité :**  
Complet

## **2. Comment rechercher ?**

La base de données « Recours CE » permet de chercher un arrêt du Conseil d'Etat sur base de son numéro ou de sa date de prononcé. Elle permet également de savoir si un recours a déjà fait l'objet d'un arrêt en effectuant une recherche à partir du numéro de rôle.

Le formulaire de recherche est assorti d'un bouton représentant un point d'interrogation qui vous permet de naviguer vers le manuel d'aide spécifique de la base de données consultée.



Certaines rubriques sont également assorties d'un bouton représentant un point d'interrogation. Il s'agit, dans ce cas, d'une aide à l'introduction de critères de recherche relatifs à la rubrique concernée.

Introduisez vos critères de recherche dans une ou plusieurs rubriques appropriées du formulaire de recherche en respectant les formats de valeurs définis pour chaque rubrique.

## Recours Conseil d'Etat - recherche ?

Utilisez le présent formulaire de recherche uniquement dans les cas suivants :

- vous connaissez le numéro de rôle d'un recours introduit contre un acte réglementaire, vous voulez savoir si ce recours a déjà fait l'objet d'un arrêt du Conseil d'Etat et vous voulez lire celui-ci;
- vous connaissez le numéro ou la date d'un arrêt du Conseil d'Etat à propos d'un recours introduit contre un acte réglementaire et vous voulez lire cet arrêt avant de naviguer vers "Chrono" pour consulter les données relatives à l'acte ayant fait l'objet de l'arrêt.

Dans les autres cas, pour savoir si des recours ont été introduits devant le Conseil d'Etat contre un acte réglementaire, n'utilisez pas le présent formulaire mais recherchez l'acte réglementaire dans "Chrono".

Avertissement

**Numéro de rôle ?**

Introduisez le numéro de rôle sans signe de ponctuation et sans espace.  
Exemple : 146990 et non 146.990

**Numéro de l'arrêt ?**

Introduisez le numéro de l'arrêt sans signe de ponctuation et sans espace.  
Exemple : 131810 et non 131.810

**Date de l'arrêt**

Introduisez la date de l'arrêt en sélectionnant successivement le jour, le mois et l'année à l'aide des menus déroulants

Annulez votre action d'insertion de critères de recherche en vidant le formulaire et introduisez d'autres critères si vous le désirez

Vider le formulaire

**Résultats**

Cliquez sur le bouton « Résultats » pour valider les critères de recherche entrés, lancer la recherche et visualiser les résultats de recherche

Exemple :

Introduisez comme critère de recherche dans la rubrique « Numéro de rôle » la valeur suivante :

146990

Vous obtenez la liste des résultats suivante :

1 résultat trouvé				
N° Rôle Gén.		Objet	Arrêt en suspension	Arrêt au fond
146990		Schorsing - Nietigverklaring (+fiche) - Omzendbrief van de Minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid met kenmerk 03/B2/JK/PB aan de beheerders van de ziekenhuizen gelegen in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest inzake het taalgebruik in Brusselse Ziekenhuizen	131810 27/05/2004 Verwerping	143307 18/04/2005 Afstand

Sélectionnez ensuite l'enregistrement relatif au recours portant le numéro de rôle 146990 pour accéder à son écran de signalement.

### 3. Description des rubriques

La base de données « Recours Conseil d'Etat » contient les rubriques d'identification et de description des recours introduits auprès de la section d'administration du Conseil d'Etat à l'encontre d'actes belges de nature réglementaire.

**Numéro de Rôle général**

146990

**Objet**

Schorsing - Nietigverklaring (+fiche) - Omzendbrief van de Minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid met kenmerk 03/B2/JK/PB aan de beheerders van de ziekenhuizen gelegen in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest inzake het taalgebruik in Brusselse Ziekenhuizen

**Arrêt en suspension**

Numéro	Date	Décision
131810	27/05/2004	Verwerping

**Arrêt au fond**

Numéro	Date	Décision
143307	18/04/2005	Afstand

**Numéro de Rôle général** : cette rubrique comprend le numéro de rôle général de l'affaire

**Objet** : cette rubrique comprend **dans la langue du requérant** l'intitulé de l'acte réglementaire qui fait l'objet du recours auprès du Conseil d'Etat

**Arrêt en suspension** : cette rubrique comprend :

- le numéro de l'arrêt
- la date de l'arrêt en format jj/mm/aaaa
- la décision : **dans la langue du requérant**

**Arrêt au fond** : cette rubrique comprend :

- le numéro de l'arrêt
- la date de l'arrêt en format jj/mm/aaaa
- la décision : **dans la langue du requérant**

#### 4. Comment naviguer ?

Vous pouvez naviguer vers l'acte réglementaire de la base de données « Chrono » en cliquant sur l'onglet « Chrono ».

Cliquez sur « Chrono » pour naviguer vers les actes liés.

The screenshot shows a web interface with a sidebar on the left containing several orange buttons: 'Nouvelle recherche', 'Arrêt en suspension en PDF', 'Arrêt au fond en PDF', 'Imprimer les données', 'Besoin d'aide?', and 'Vous avez trouvé une erreur? Vous avez une question? Envoyez-nous un message!'. The main content area has a title 'Schorsing - Nietigverklaring (+fiche) - Omzendbrief van de Minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid met kenmerk 03/B2/JK/PB aan de beheerders van de ziekenhuizen gelegen in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest inzake het taalgebruik in Brusselse Ziekenhuizen'. Below the title is a navigation bar with tabs: 'Chrono', 'Analyse', 'Parlement', 'Cour constitutionnelle', 'Recours CE', 'Traités', 'Europe', and 'Benelux'. The 'Chrono' tab is selected. Below the navigation bar, there are three sections: 'Numéro de Rôle général' with the value 146990; 'Objet' with the text 'Schorsing - Nietigverklaring (+fiche) - Omzendbrief van de Minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid met kenmerk 03/B2/JK/PB aan de beheerders van de ziekenhuizen gelegen in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest inzake het taalgebruik in Brusselse Ziekenhuizen'; and two tables. The first table is titled 'Arrêt en suspension' and has columns 'Numéro', 'Date', and 'Décision'. The second table is titled 'Arrêt au fond' and has columns 'Numéro', 'Date', and 'Décision'.

Numéro	Date	Décision
131810	27/05/2004	Verwerping

  

Numéro	Date	Décision
143307	18/04/2005	Afstand

Sélectionnez l'acte de votre choix de la rubrique « Actes liés » pour accéder à son écran de signalement.

The screenshot shows the 'Actes liés' section of the web interface. The sidebar on the left is the same as in the previous screenshot. The main content area has the same title and navigation bar. Below the navigation bar, there is a section titled 'Actes liés' with a table containing one row of data.

Nature	Date	Intitulé
Circ	02/12/2003	Avis du Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique du 2 février 2003 portant la référence 03/B2/JK/PB et concernant l'emploi des langues dans les hôpitaux bruxellois



Dans le cas présent, l'avis du Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique du 2 février 2003 portant la référence 03/B2/JK/PB et concernant l'emploi des langues dans les hôpitaux bruxellois.

Pour naviguer vers l'écran d'analyse de l'acte, cliquez sur « Analyse ».

Pour naviguer vers les recours introduits auprès de la section Administration du Conseil d'Etat, cliquez sur Recours CE ».

Pour naviguer vers la législation consolidée de l'acte offerte sur le site du SPF Justice, cliquez sur ce bouton.

The screenshot shows a web interface for a legal database. At the top, the title of the document is displayed: "Avis du Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique du 2 février 2003 portant la référence 03/B2/JK/PB et concernant l'emploi des langues dans les hôpitaux bruxellois". Below the title is a navigation bar with several buttons: "Chrono", "Analyse", "Parlement", "Cour constitutionnelle", "Recours CE", "Traités", "Europe", and "Benelux". A yellow warning box below the navigation bar states "Attention ! Ce document n'est pas complet !". The main content area is divided into sections: "Informations de base" (Date de l'acte: 02/12/2003, Nature de l'acte: Circulaire), "Publication au Moniteur belge" (Non publié au Moniteur belge), and "Avis du Conseil d'Etat ?" (with a question mark icon). On the left side, there is a sidebar with a search box labeled "Rechercher un article" and a "Chercher" button. Other sidebar options include "Nouvelle recherche", "Cat acte dans 'Législation consolidée' au SPF Justice", "Imprimer les données", and "Besoin d'aide ?".

## 5. Quelles sont les fonctionnalités accessibles dans « Recours CE » ?

Modifier les  
critères de  
recherche

Cliquez sur ce bouton pour retourner au formulaire de recherche et y modifier vos critères.

Nouvelle  
recherche

Cliquez sur ce bouton pour retourner au formulaire de recherche et y insérer de nouveaux critères.

Liste de  
résultats

Cliquez sur ce bouton pour retourner à la liste des résultats et y sélectionner un autre enregistrement .

Arrêt en  
suspension  
en PDF

Cliquez sur ce bouton pour naviguer vers le texte intégral en format PDF de l'arrêt en suspension de l'enregistrement sur lequel vous êtes positionné.

Arrêt au  
fond en  
PDF

Cliquez sur ce bouton pour naviguer vers le texte intégral en format PDF de l'arrêt au fond de l'enregistrement sur lequel vous êtes positionné.

Imprimer les  
données

Cliquez sur ce bouton pour basculer vers la fenêtre de dialogue d'impression et imprimer vos données ou votre document.

Besoin  
d'aide ?

Cliquez sur ce bouton pour consulter l'aide spécifique relative à la base de données dans laquelle vous vous trouvez.

Vous avez  
trouvé une  
erreur ? Vous  
avez une  
question ?  
Envoyez-  
nous un  
message !

Cliquez sur ce bouton pour communiquer au bureau de coordination vos questions/ remarques /suggestions à propos du texte sur lequel vous êtes positionné

### Remarques :

Seuls les boutons qui peuvent effectivement être activés apparaissent dans la barre des boutons.

Seules les rubriques qui contiennent effectivement des données apparaissent dans les écrans qui répondent à votre résultat de recherche.